

RDA et ses enjeux

Pour une présentation plus complète, consulter les pages « Pour les professionnels » du site Web : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/rda/s.rda_origines.html

RDA est le nouveau code de catalogage qui remplace les *Règles de catalogage anglo-américaines*, 2^e éd. (AACR2).

Il a été publié en juin 2010 et n'est disponible qu'en ligne.

RDA repose sur les modèles conceptuels développés par l'IFLA pour l'univers bibliographique, **FRBR** et **FRAD**.

L'organisation de l'information bibliographique selon le modèle FRBR vise notamment à :

- **améliorer la présentation des catalogues en regroupant les ressources qui se rattachent à une même œuvre** (par exemple, traductions, éditions critiques, enregistrements sonores, etc.).

- ouvrir la voie vers une **interopérabilité accrue des données catalographiques** et leur **mise à disposition sur le Web de données** et le Web sémantique.

RDA se définit comme une norme de contenu, et ne préconise aucun mode de présentation matérielle des données (par exemple, la ponctuation ISBD) ni aucun mode d'encodage de ces données (par exemple, les formats MARC, qui ne constituent qu'une possibilité parmi d'autres).

Les concepteurs de RDA ont voulu que ce code puisse être traduit dans de nombreuses langues et adapté en fonction des diverses traditions bibliographiques qui existent dans le monde.

Dans ce contexte, de nombreux pays s'interrogent aujourd'hui sur un éventuel changement de leurs règles de catalogage au profit de RDA.

Ainsi, un groupe d'intérêt européen pour RDA (European RDA Interest Group, EURIG) a été constitué en 2009, pour permettre aux pays européens d'échanger leurs points de vue sur l'opportunité d'adopter RDA, les modalités de la mise en œuvre de RDA dans les différents pays d'Europe, et les problèmes à résoudre.

En France aussi, la question se pose d'abandonner les normes françaises de catalogage et d'adopter RDA. Un groupe de travail de l'AFNOR réfléchit aux implications qu'une telle décision aurait pour les bibliothèques françaises.

Mais l'un des enjeux majeurs consiste à trouver un moyen de mettre nos données catalographiques sur le Web de données. L'adoption de RDA est une possibilité ; il en existe d'autres. L'objet de cette formation est donc de sensibiliser la BnF à cet enjeu stratégique et aux différentes voies qui s'offrent à nous pour atteindre cet objectif.

LEXIQUE

RDA : Resource Description and Access (Ressources : description et accès). Nouveau code de catalogage, publié en juin 2010, qui succède aux AACR2 mais avec une vocation plus ouvertement internationale. Il prend en compte les nouveaux modes d'accès à l'information, et vise *in fine* l'intégration des catalogues au Web sémantique.

FRBR : Functional Requirements for Bibliographic Records (Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques). Modèle conceptuel de données bibliographiques, validé en 1997 par l'IFLA. Ce modèle définit les **entités** sur lesquelles porte l'information catalographique, ainsi que les **relations** qui existent entre ces entités. Il analyse la notice catalographique comme un ensemble de données reflétant essentiellement les **attributs** et les relations de quatre entités distinctes : **Oeuvre, Expression, Manifestation et Item**.

Entité : ensemble de "choses" (abstraites ou concrètes) défini par des caractéristiques communes et que l'on a intérêt à isoler dans le cadre de la modélisation d'une activité déterminée.

Exemple : la notion de "Pays" dans une base de données sur la géographie

Attribut : élément d'information portant sur une entité.

Exemple : l'élément d'information "code ISO" attaché à l'entité "Pays" dans une base de données sur la géographie

Relation : lien sémantique établi entre deux entités, ou d'une entité à elle-même.

Exemple : la relation "être la capitale de / avoir pour capitale" entre l'entité "Ville" et l'entité "Pays" dans une base de données sur la géographie

Œuvre : une création abstraite, au-delà des différentes versions qui en existent

Exemple : *L'Étranger* d'Albert Camus par-delà ses différentes rédactions et traductions

Expression : une réalisation d'une œuvre dans une version spécifique

Exemple : *Der Fremde* (traduction de *L'Étranger* de Camus en allemand par Georg Goyert et Hans Georg Brenner)

Manifestation : une matérialisation d'une expression d'une œuvre (concrètement, le plus souvent : publication)

Exemple : l'édition par Gallimard en 1942 du texte français définitif de *L'Étranger* de Camus

Item : un exemplaire matériel

Exemple : l'exemplaire possédé par la BnF de l'édition du texte français de *L'Étranger* de Camus par Gallimard en 1942

LEXIQUE

FRAD : Functional Requirements for Authority Data (Fonctionnalités requises des notices d'autorité). Modèle conceptuel de données d'autorité, validé en 2009 par l'IFLA. Les données d'autorité servent à contrôler les points d'accès aux données catalographiques. FRAD traite essentiellement des entités **Personne, Collectivité, Famille** et **Œuvre** et des relations qu'elles entretiennent entre elles.

AACR : Anglo-American Cataloguing Rules (Règles de catalogage anglo-américaines). Code de catalogage en usage dans les pays anglophones, traduit dans plus de 30 langues depuis 1967. La deuxième édition datant de 1978 et ayant subi plusieurs révisions s'appelle AACR2.

REICAT : REGole Italiana di CATalogazione (Règles italiennes de catalogage). Nouveau code italien de catalogage publié en 2009, les REICAT sont fondées sur le modèle FRBR dont elles constituent la première traduction concrète dans des règles de catalogage.

WEB SÉMANTIQUE : ensemble de technologies permettant une description approfondie et structurée des données en vue d'un accès performant et global à ces données sur le Web.

WEB DE DONNÉES : extension du Web, permettant de relier non pas des documents (pages html), mais les données elles-mêmes, et de les rendre exploitables par des machines.

RDF : Resource Description Framework (Cadre de description des ressources) une des « briques » du Web sémantique, le modèle RDF est destiné à décrire les données et leurs relations entre elles selon la syntaxe suivante : sujet - prédicat - objet.

ONTOLOGIE : Vocabulaire commun qui regroupe un ensemble de concepts et leurs relations, notamment en utilisant les technologies du Web.

Schéma de modélisation FRBR

